

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 426

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191342

Direction en charge : Affaires Juridiques et Assemblée

Objet : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de la Commission vie étudiante et de campus de l'Université Jean Monnet.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 426

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191342

Direction en charge : Affaires Juridiques et Assemblée

Objet : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de la Commission vie étudiante et de campus de l'Université Jean Monnet.

□ **Rappel et Références :**

L'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.

Par courrier en date du 19 novembre 2019, l'Université Jean Monnet a informé la Ville de Saint-Etienne de la création par son conseil d'administration du 23 septembre 2019 d'une commission "Vie Etudiante et de Campus".

□ **Motivation et Opportunité :**

La commission "Vie Etudiante et de Campus" est une instance participative qui a pour objectif de faire émerger des projets à destination des étudiants afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement social, proposer des activités culturelles et sportives, soutenir des projets associatifs, mettre en place des actions en faveur de la santé et de la prévention, ou du développement durable.

Cette commission est composée à la fois de représentants de la gouvernance et des services en charge de la vie étudiante et de campus, de représentants étudiants ainsi que de personnalités extérieures, dont un représentant de la Ville de Saint-Etienne.

□ **Contenu :**

Aussi, conformément à l'article L2121-33 du CGCT susvisé, il convient de désigner un représentant de la Ville de Saint-Etienne pour siéger au sein de cette commission "Vie Etudiante et de Campus".

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

□ Point Financier :

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- procéder à la désignation d'un représentant de la Ville de Saint-Etienne pour siéger au sein de la commission "Vie Etudiante et de Campus" de l'Université Jean Monnet.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 45 voix pour, 0 voix contre, 10 abstention(s) L'Assemblée ayant décidé, à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée, M. Jean Jacques PAUZON est proposé et désigné en tant que représentant de la Ville au sein de la commission "Vie Etudiante et de Campus" de l'Université Jean Monnet.	
	Pour Extrait, Le Maire, Gaël PERDRIAU